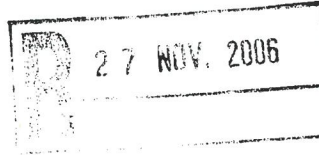




REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département du territoire

Service de surveillance des communes

PR 466 III



Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

N/réf. : GZU/YET/831/06

Genève, le 22 novembre 2006

**Concerne : Crédit de 283 360 F destiné à l'acquisition d'installations fixes pour différents services de l'administration municipale**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 13 novembre 2006, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Guillaume Zuber  
Directeur

Distribution  
MM. Hédiger  
Mugny  
Tornare  
Muller  
Ferrazino M. Moret  
Lassauce  
Service juridique  
SCM  
Mme Lipawsky  
MM. Lévrier  
Mariaux  
Dossier et documentation

Date réelle d'affichage : 23 novembre 2006  
Date légale d'affichage : 23 novembre 2006  
Fin délai référendaire le : 2 janvier 2007

AR-831.doc